



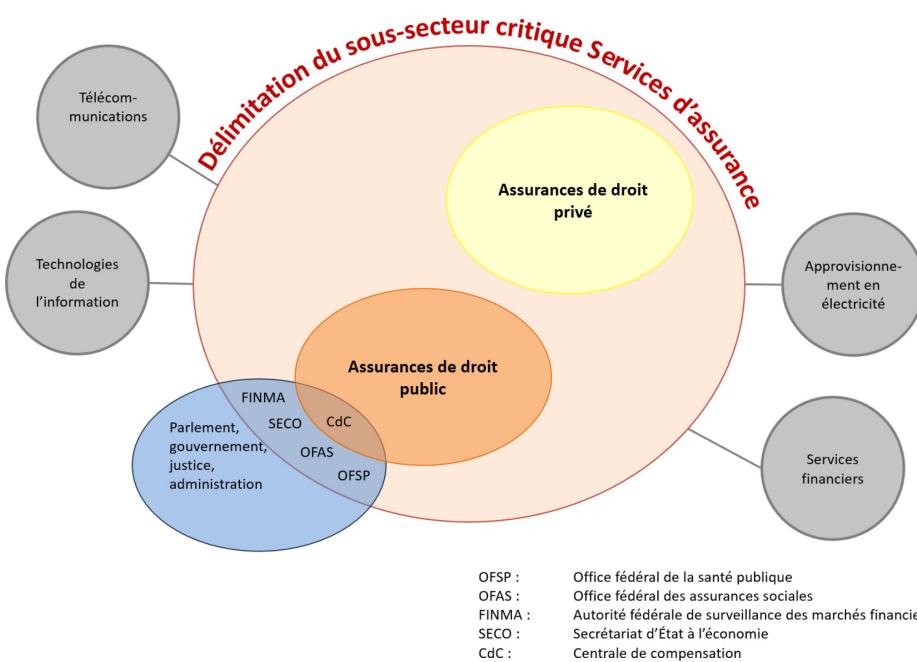
## Stratégies nationales de protection des infrastructures critiques PIC / Cyber SNPC

### Fiche info sur le sous-secteur critique Services d'assurance

#### Description générale et prestations

Les assurances offrent aux personnes physiques et morales une couverture contre les dommages financiers. Elles prennent en charge tout ou partie des coûts résultant d'événements assurés. Les services d'assurance comprennent notamment la garantie de la couverture d'assurance, le soutien financier en cas de sinistre et la prévention des dommages. Les risques assurables peuvent être couverts par différentes assurances.

Selon le type d'assurance, les fournisseurs de prestations sont des entreprises de droit privé ou de droit public. Il existe en outre diverses interfaces avec d'autres sous-secteurs critiques et des dépendances à leur égard. Les prestations des assurances sont importantes, entre autres, pour les sous-secteurs Soins médicaux et Parlement, gouvernement, justice, administration. Les services informatiques, les télécommunications et l'approvisionnement en électricité sont indispensables à la disponibilité des services d'assurance.



#### Analyse du marché / structure du système

La plupart des compagnies d'assurance sont réparties géographiquement dans toute la Suisse. Néanmoins, certains produits d'assurance ne sont proposés que sur un ou quelques sites. Bien que certaines compagnies détiennent un monopole national ou cantonal, il n'y a pas de prestataire dont un dysfonctionnement ou la défaillance aurait des conséquences graves sur l'ensemble du secteur de l'assurance en Suisse.

En raison de la grande diversité dans le secteur des assurances de droit privé, les assurances conclues sont réparties entre différents fournisseurs de prestations. Les preneurs d'assurance peuvent diversifier leurs risques en concluant des contrats auprès de différentes compagnies.

La situation est quelque peu différente dans le domaine des assurances de droit public. Comme il s'agit le plus souvent d'assurances obligatoires, selon le type de prestations, le libre choix des assurés est limité.

## Processus étudiés

Les entreprises d'assurance de droit privé et de droit public se distinguent en termes de structure, d'organisation et de réglementation, mais pas ou peu en ce qui concerne les prestations ou la manière dont celles-ci sont fournies. Les processus présentés ci-après s'appliquent en conséquence aux deux types de compagnies.

### Processus de base

- Conseils à la clientèle
- Gestion des demandes (y compris l'évaluation des cas, le décompte des prestations, les instructions de paiement et le suivi des cas)
- Gestion des risques et système de contrôle interne
- Recherche et développement
- Gestion des programmes de prévention
- Gestion du financement et des liquidités

### Processus de support

- Gestion du registre central

## Dangers pertinents pour le sous-secteur critique



Cyberattaque



Panne informatique



Panne d'électricité



Séisme

**Remarque :** Les dangers examinés concernent l'ensemble du sous-secteur. D'autres risques peuvent être pertinents pour certaines entreprises ou ouvrages d'infrastructures critiques.

## Risques et vulnérabilités

D'une manière générale, il convient de noter que dans le domaine de l'assurance, diverses prescriptions et directives en matière de gestion des risques et de la continuité des activités (BCM) s'appliquent et que les acteurs ont déjà mis en œuvre différentes mesures. Ainsi, les prestations peuvent être maintenues même si un événement survient. Il s'agit par exemple de l'installation de systèmes d'alimentation électrique de secours ou de processus prédéfinis permettant de verser les rentes aux bénéficiaires même en cas de perturbations dans le domaine des assurances sociales.

L'analyse des risques et des vulnérabilités a néanmoins montré qu'il reste à faire dans certains domaines :

- L'interconnexion croissante des processus et des systèmes et la numérisation croissante des informations augmentent les risques de cyberattaque et de panne informatique. Ainsi, une cyberattaque dans le domaine des prestations de retraite inquiéterait la population et pourrait diminuer sa confiance dans le système de sécurité sociale.
- Une perturbation nationale des services de télécommunication ou de l'approvisionnement en électricité n'affecterait pas seulement toutes les compagnies d'assurance de Suisse, mais également d'autres acteurs importants pour la fourniture des prestations. Les effets à grande échelle entraîneraient même les processus alternatifs prédéfinis, qui peuvent compenser la défaillance de certains fournisseurs d'assurance. Un tel événement affecterait à la fois les prestations d'assurance en Suisse et le versement des rentes suisses à l'étranger.
- Grâce à une structure largement décentralisée, à des processus alternatifs et à des solutions de contournement déjà mises en œuvre, les événements locaux ou régionaux n'entraînent que des perturbations ponctuelles des prestations d'assurance et ne provoquent pas de pénurie à grande échelle, voire à l'échelle nationale. Ils représentent donc un risque plutôt faible.

## Mesures de résilience

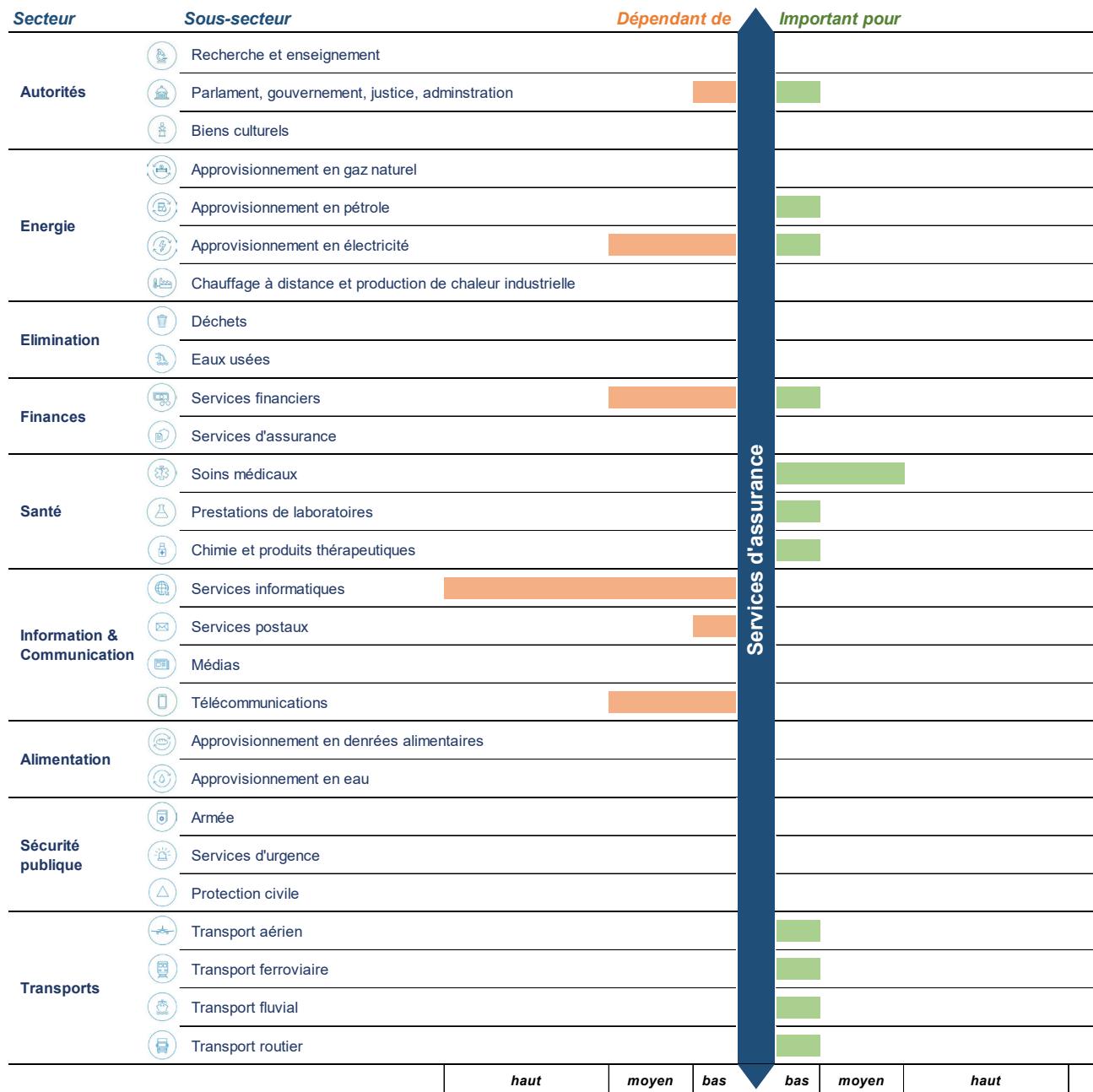
### Préciser les prescriptions en cas de situation extraordinaire

Mettre à jour les prescriptions légales

### Mettre en place des alternatives et des solutions de contournement pour réduire les effets d'événements graves ou de longue durée

Vérifier la possibilité de mettre en place de telles solutions

## Interdépendances du sous-secteur des services d'assurance



Pour de plus amples informations sur la PIC et la SNPC, consultez les sites :

[www.infraprotection.ch](http://www.infraprotection.ch)

[www.ncsc.admin.ch](http://www.ncsc.admin.ch)